

Toutes et tous à l'Assemblée nationale le 30 juin pour la sauvegarde de la statistique publique !

Un projet de délocalisation toujours contesté : où en est-on ?

Lorsque le directeur général a reçu les organisations syndicales et les représentants des Comités de défense de la statistique publique le 25 mai, il a annoncé :

- la réunion interministérielle devant examiner le projet doit avoir lieu incessamment. La décision doit être rendue publique par C. Lagarde le 15 ou 16 juin.

Cette annonce n'a finalement pas eu lieu, et cela a eu pour conséquence le report du Comité Technique Paritaire prévu le 16 juin. Néanmoins la direction de l'Insee annonce toujours cette décision comme imminente.

- il n'y aura pas de hausse formelle des plafonds d'emploi mais d'autres subterfuges seraient utilisés pour grappiller des effectifs : les « vacances d'emploi » seraient budgétisées et permettraient d'augmenter le nombre d'agents en fonction.

La direction refuse de nous donner une estimation du nombre de vacances d'emploi existant actuellement à l'Insee et de nous dire si un tel système s'appliquerait dans les SSM. Donc, aucune possibilité de vérifier la réalité des moyens supplémentaires affectés !!

Rappelons que le ministère avait déclaré le 14 mai que l'Insee serait logé à la même enseigne que le reste de la fonction publique avec le remplacement d'un départ à la retraite sur deux (soit près de 800 postes en moins dans les 5 prochaines années).

Ces éléments, ainsi que les reports successifs de décision, montrent que le gouvernement a beaucoup de mal à rendre transparent le coût réel du projet et à assumer le choix d'une dépense énorme !

C'est par la mobilisation que nous nous ferons entendre !

Les raisons de nous mobiliser sont multiples :

- La direction de l'Insee a décidé de mettre en place le projet de délocalisation avant même d'être certaine d'avoir les moyens qu'elle-même jugeait indispensable dans le rapport Cotis-Duport. Un groupe de travail sur la fermeture du CNI d'Aix acte déjà les départs de travaux, les affectations des agents, la création d'un poste avec affectation d'un chef de projet "mise en place d'un pôle unique d'exploitation informatique.
- De plus, le projet de loi de mobilité des fonctionnaires va être examiné dans les prochains jours à l'Assemblée : s'il est adopté, il serait le bras armé d'un tel projet de délocalisation.
- Notre mobilisation auprès des élus de la majorité comme de l'opposition a été utile : de nombreuses questions de parlementaires ont été posées au gouvernement depuis plus de 6 mois. Les réponses de celui-ci ont toujours été convenues, mettant en avant des argumentations non recevables : proximité avec Luxembourg, nécessité de participer à l'aménagement du territoire...
Récemment, trois élus MM Mariton, Morel-a-l'Huissier et Muet, co-rédacteurs du rapport parlementaire « Mesurer pour comprendre » ont écrit une lettre au premier ministre soulignant les aberrations du projet de délocalisation. Pourtant, les parlementaires n'ont toujours pas eu un retour d'information minimum, c'est-à-dire sur le coût estimé de cette opération, qui devrait être supporté par la collectivité.

A nous d'aller rencontrer les élus pour les saisir de ce projet de délocalisation, et des conséquences fâcheuses qu'il aurait pour le débat démocratique comme pour les finances publiques !

**Toutes et tous, DG, DR , CNI, SSM et écoles, organisons-nous pour manifester le 30 juin
de 12h à 15h à l'Assemblée nationale
contre le projet de délocalisation**

A Paris, le 18 juin 2009